



RÉPUBLIQUE DU TCHAD

GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

Les Hommes 21 fois moins dépendants
que les femmes...



Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel
Projet SWEDD-Tchad



GENRE ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU TCHAD

« *Les Hommes 21 fois moins dépendants que les femmes...* »

Le genre est un concept sociologique désignant les « rapports sociaux de sexe », et de façon concrète, l'analyse des statuts et des rôles sociaux ainsi que des relations entre les hommes et les femmes. Appliquée aux politiques publiques, la prise en compte du genre a pour objectif de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes en prenant en compte les différences et les hiérarchies socialement construites.

Cependant, la question portant sur le genre est plus complexe que le seul fait de déclarer l'égalité des sexes. En effet, s'il faut donner plus de valeur aux rôles que doivent jouer les groupes dits marginalisés, il faudra également s'interroger sur le développement de leurs capacités à assurer des fonctions diverses et sur les mesures pouvant permettre une mise à profit de leurs atouts.

L'approche genre est donc un élément déterminant dans la définition des stratégies de valorisation des ressources humaines parce qu'elle met en relief les inégalités dans les secteurs clés, notamment : l'éducation, la santé, le développement rural et les infrastructures. Au Tchad, cette question est prise en compte au niveau des politiques de développement dans la mesure où les principales conclusions et recommandations des différentes conférences internationales révèlent qu'il ne peut y avoir de développement durable sans la pleine et égale participation des hommes et des femmes (Document PNG Tchad, 2011).

La méthodologie des Comptes de Transferts Nationaux (National Transfer Accounts ou NTA) sera utilisée pour faire ressortir les aspects genre et dividende démographique au Tchad. Pour rappel, les NTA examinent comment chaque âge produit, consomme, distribue et épargne les ressources économiques.

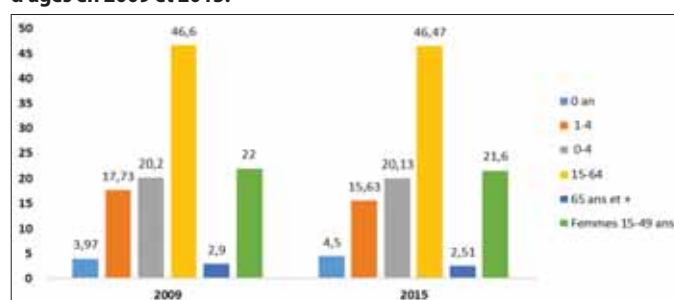
Partant de l'approche méthodologique des Comptes de Transferts Nationaux (NTA) qui combine à la fois les données démographiques, économiques et sociales, dans la mesure de la création de la richesse et de sa redistribution au niveau national, ce travail vient apporter une analyse plus précise sur la situation du genre dans la vie économique du pays. Cette analyse vient également, en complément pour renforcer les initiatives politiques mais aussi pour inciter à l'application de mesures productives sur la question du genre dans le pays.

Au niveau démographique, selon les résultats du Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009 (RGPH2), la population du Tchad est estimée à 11 039 873 habitants avec une densité de 8,6 habitants au Km² et un rapport de masculinité de 97,6%. Par ailleurs, la même source révèle que les femmes restent majoritaires avec une proportion de 50,6%. Au total, la population tchadienne est très jeune avec un âge moyen de 19,7 ans et un âge médian de 14,8 ans. En outre 50,6 % de la population est âgé de moins 15 ans.

En 2009, les enfants de moins d'1 an, d'1 à 4 ans et de 0 à 4 ans, représentaient respectivement 4,0%, 17,7% et 20,2% de la

population totale. Les femmes en âge de procréer (15-49 ans) représentaient quant à elles 22% de l'ensemble de la population. En 2015, les projections révèlent une légère modification de cette structure. En effet, les enfants de moins d'1 an, d'1 à 4 ans et de 0 à 4 ans constituent respectivement 4,5%, 15,6% et 20,1% de la population totale. Pour la même année, les femmes de 15-49 ans constituent 21,6% du total (voir graphique 1 ci-dessous).

Graphique 1 : Répartition de la population par quelques grands groupes d'âges en 2009 et 2015.



Source : RGPH2 (2009), INSEED (projections 2014) et CREFAT-Rapport du Tchad sur le dividende démographique.

Le genre constitue un aspect important pris en compte dans les politiques nationales. Il a d'ailleurs motivé une Politique Nationale Genre (PNG) dont l'orientation stratégique est en harmonie avec les objectifs de la SNRP2, le Plan National de Développement (PND 2013-2015), la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons », le Plan National de Développement 2017-2021 et les stratégies de développement. On note la coexistence de plusieurs groupes ethniques répartis sur l'ensemble du territoire. Malgré la diversité de leurs croyances et pratiques, tous ces groupes ethniques ont en commun la même perception différenciée des rôles masculins et féminins. Les relations familiales entre les hommes et les femmes sont construites à partir d'une inégalité fondamentale entre l'homme, père, époux, chef de famille et la femme, mère, épouse, gestionnaire du foyer.

Ainsi, la perception différenciée des rôles masculins et féminins est à la base de la répartition inégale des tâches et de l'exercice du pouvoir. Les hommes assument les rôles de décideurs dans les affaires publiques, quant aux femmes, elles sont plutôt impliquées dans l'établissement et le renforcement des relations sociales (baptêmes, mariages, funérailles, visites aux parents et aux malades, etc.).

Selon le document de la Politique Nationale Genre (PNG), le statut des femmes reste encore caractérisé par des discriminations liées au genre. Celles-ci se traduisent par un déficit en termes d'opportunités politiques et économiques, une faible implication dans les prises de décision (15% seulement des femmes parlementaires et 13% des femmes conseillères municipales aux dernières élections législatives et municipales) à tous les niveaux (aussi bien au sein du ménage que dans les sphères publiques et communautaires), un accès limité aux services sociaux de base ainsi qu'une persistance des violences physiques ou

psychologiques. Malgré les actions entreprises depuis quelques années, les femmes continuent d'être victimes de toutes sortes de violences en dépit de leur fort potentiel.

L'éducation des femmes encore affectée par les discriminations sociales

En ce qui concerne l'éducation, la discrimination par sexe est encore très importante au Tchad. Selon l'EDST2 de 2004, 73% des femmes et 54% des hommes sont analphabètes, sans occulter l'analphabétisme de retour pour 34% des femmes et 23% des hommes qui n'ont pas achevé le cycle primaire. Cependant, les récentes données de l'enquête EDS-MICS 2014-2015 mettent en évidence les progrès réalisés en dix ans dans le domaine de l'éducation de base.

En 2010, le taux net de scolarisation (TNS) dans le préscolaire était à 4,6%, 52% dans le primaire (contre 39% en 2000) et 16% dans le secondaire. Les disparités dans l'accès à l'éducation sont marquées par un déficit de parité persistant qui est accentué par les inégalités d'accès selon les ressources des parents et le milieu de résidence (urbain/rural). L'accès des filles à l'enseignement supérieur est encore très faible et stagne depuis une dizaine d'années (PNG Tchad, 2011). En 2015, le ratio fille/garçon est estimé à 0,9 au primaire et 0,5 au secondaire. Les filles ont donc par rapport aux garçons 50% moins de chance d'être inscrites au cycle secondaire.

En dehors des facteurs économiques, cette faiblesse de la scolarisation des filles/femmes est tributaire de nombreux facteurs. En effet, les pesanteurs socioculturelles telles que l'emploi du temps très chargé des femmes et des filles, les mariages forcés et précoces, les grossesses précoces et non-désirées, les stéréotypes sexistes, les viols et harcèlements sexuels, et les privilèges accordés aux garçons, limitent l'accès des filles et des femmes à l'éducation et à la formation professionnelle.

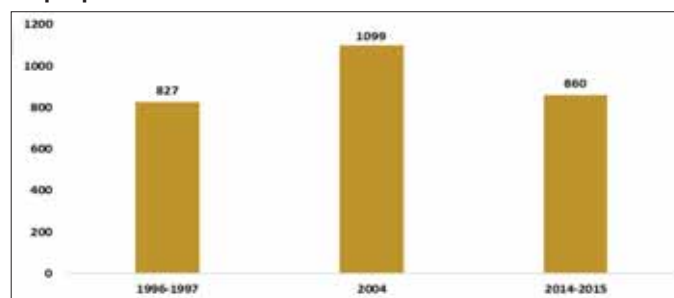


Source: Flickr/Tchad, 2017

Un cadre sanitaire affecté par le faible niveau de formation scolaire

Sur le plan de la santé, le Tchad est l'un des pays au monde où l'accès aux services de santé maternelle et infantile est le plus restreint. Avec un léger recul, le taux de mortalité des moins de cinq ans baisse à un rythme trop lent, de 194‰ en 2000 à 180‰ en 2010 puis à 133‰ en 2015. Le taux de mortalité maternelle a quant à lui plutôt augmenté ces dernières années : de 827 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1996/1997, il est passé à 1 099 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 2004. Cependant de 2004 à 2015, cette mortalité a connu une baisse remarquable pour retomber à 860 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes. Cinq femmes sur six accouchent encore à domicile et seulement 23% des parturientes avec l'aide de personnel qualifié (8% chez les plus pauvres). De plus, le suivi du post-partum ne concerne que 5% des mères.

Graphique 2 : Evolution de la mortalité maternelle



Sources : Document PNG Tchad 2011 et rapport final EDS-MICS 2014-2015

Liées aux mariages précoces et à la faible utilisation des méthodes de contraception, les grossesses précoces et à répétition font peser des risques importants sur la survie de la mère et de l'enfant dans un pays où un peu plus d'un tiers des adolescentes de 15-19 ans (36%) a déjà commencé sa vie procréative et où moins de 6% de femmes utilisent une méthode de contraception (4,8% une méthode moderne). Le taux de séroprévalence mesuré en 2005 est estimé à 3,3% (1,6% en 2015). La prévalence du VIH est plus élevée chez les femmes (1,8%) que chez les hommes (1,3%). D'après l'EDS-MICS 2014-2015, 10% des filles de 0-14 ans étaient excisées et 3 femmes sur 10 (29%) pensent que la pratique de l'excision doit continuer.

Cette faiblesse des indicateurs de la santé chez les femmes est en plus des conditions économiques défavorables, liée à leur faible niveau de scolarisation qui fait qu'elles sont assez tôt données en mariage et les relèguent au plus bas niveau de la hiérarchie sociale. Par ailleurs certaines pratiques comme les mutilations génitales féminines, la polygamie, le mariage forcé et/ou précoce et les viols renforcent leur vulnérabilité.

Faible niveau d'activité marqué par une insuffisance des ressources pour les femmes

Les résultats issus du rapport sur l'emploi (ECOSIT3) montrent qu'au niveau national, les individus âgés de 15-29 ans représentent

47,3% de la population ; ceux âgés de 30-49 ans représentent plus du tiers de l'ensemble (35,2% de la population).

Globalement, environ plus d'une personne sur deux est active (taux d'activité de 61,8%). Le taux d'activité des femmes (48,5%) est nettement inférieur à celui des hommes (77,1%). Par ailleurs, quel que soit la classe d'âge, le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes. En particulier, pour la classe d'âge 30-50 ans, le taux d'activité des hommes est de près de 20 points supérieur à celui des femmes.

Le taux de chômage au sens du BIT en 2011 touche 5,7% de la population active. Il se situe à 11,8% au sens élargi. Le chômage touche en général plus les hommes (6,8%) que les femmes (4,2%), sauf à N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes. Le taux de sous-emploi global est de 40,8% pour tout le territoire national et il est plus élevé en milieu rural (42,0%) qu'en milieu urbain (35,1%).

A l'EDS-MICS 2014-2015, 38% de jeunes femmes de 20-24 ans ont travaillé au cours des sept derniers jours, y compris celles qui n'ont pas travaillé au cours des sept derniers jours mais qui ont un emploi régulier et qui étaient absentes parce qu'elles étaient en congé, malades ou en vacances ou pour d'autres raisons ; sept femmes sur dix de 20-24 ans occupaient un emploi dans le secteur non agricole (68 %), en majorité dans les ventes et services (62 %) et seulement près de trois sur dix dans l'agriculture (29%).

On a constaté par ailleurs qu'environ trois jeunes femmes de 20-24 ans seulement sur dix travaillaient dans l'agriculture (29 %) alors que la majorité des hommes de 20-24 ans travaillaient dans l'agriculture (51 %).

Le genre dans le dividende démographique

Niveau de consommation des femmes encore sous-estimé

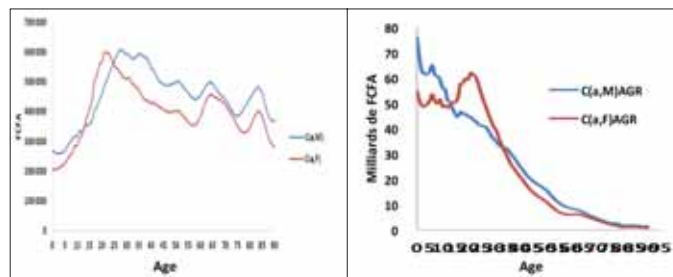
En ce qui concerne la consommation en moyenne par individu, sa distribution est quasiment la même chez les hommes que chez les femmes. Cependant il existe quelques différences. En effet, de 0 à 13 ans les hommes consomment plus que les femmes. De 13 à 25 ans, la tendance s'inverse en faveur des femmes. Au-delà de 25 ans, le niveau de consommation devient à nouveau plus élevé pour les hommes.



A un an déjà, la fille consomme en moyenne 205 000 contre 260 000 FCFA pour le garçon. Leur consommation varie de 200 000 à 350 000 FCFA pour les femmes contre 250 000 à 350 000 FCFA pour les hommes. De 13 à 25 ans, la consommation des hommes varie entre 250 000 à 350 000 contre 350 000 à 580 000 FCFA pour les femmes. Mais dans la tranche d'âge de 25 à 90 ans, on note une chute de la consommation des femmes qui passe de 580 000 à 290 000 FCFA. Cette situation s'explique par le fait que les besoins des femmes sont sous-estimés au détriment des hommes.

Au niveau agrégé, la différence est beaucoup plus marquée. En effet, de 0 à 13 ans, la consommation chez les garçons (75 à 50 milliards) est relativement supérieure à celle des filles (51 à 48 milliards) de la même tranche d'âge. Tandis de 14 à 33 ans, les femmes consomment beaucoup plus, avec une consommation maximale de 62 milliards à l'âge de 21 ans. Pour le reste du cycle de vie, la consommation des hommes est supérieure à celle des femmes. De manière générale, la consommation totale des hommes (50,9%) est légèrement supérieure à celle des femmes (49,1%).

Graphique 3 : Consommations moyenne et Agrégée



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Revenu essentiellement détenu par les hommes

Les revenus du travail sur l'ensemble des âges donnent une estimation de la valeur totale de la production qui est liée au facteur travail mobilisé par les résidents d'un pays donné. L'indicateur agrégé des revenus du travail correspond à la somme des salaires et traitements bruts, des cotisations sociales à la charge des employeurs et des revenus des indépendants.

L'analyse des profils moyens de revenu montre que l'allure de la courbe de revenu moyen des hommes épouse bien celle de la courbe de revenu du travail de l'individu en moyenne au Tchad contrairement à celle de la courbe de revenu des femmes en moyenne. Ce résultat montre que le niveau de revenu des femmes est largement inférieur à celui des hommes.

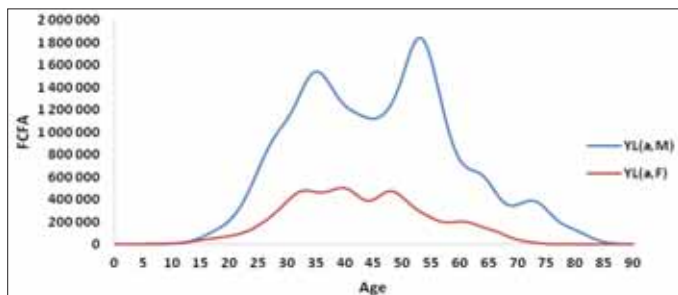
Le revenu moyen du travail en 2011 est estimé à 12 800 F CFA par individu chez les garçons âgés de 6-14 ans contre 9 730 F CFA chez les filles de la même tranche d'âges. Il est de 1 011 400 F CFA par adulte chez les hommes âgés de 15-64 ans et de 293 000 F par adulte chez les femmes de la même tranche d'âge. Au niveau des 60 ans et plus, le revenu moyen du travail est estimé à 211 500 F CFA par tête chez les hommes contre 23 000 F CFA par tête chez les femmes. Le revenu moyen par individu de l'ensemble de la population masculine s'élève à 617 430 F CFA contre 168 540 250 F CFA par tête pour les femmes.

Au niveau agrégé pour le travail féminin, on constate que le revenu le plus élevé est atteint à 33 ans et décroît à partir de 50 ans. Donc les femmes arrêtent de travailler plus tôt que les hommes. Par ailleurs, elles ont des revenus de loin inférieurs à ceux des hommes.

Au niveau agrégé, la prédominance de revenu du travail masculin reste toujours visible. Ainsi tant au niveau individuel qu'au niveau agrégé, les hommes ont un revenu du travail supérieur à celui des femmes. On observe ensuite que le maximum du revenu est atteint chez les femmes âgées de 33 ans contre 34 ans chez les hommes. Le revenu total du travail des hommes (2 238,5 milliards) en 2011 est 3 fois plus élevé que celui des femmes (755,4 milliards).

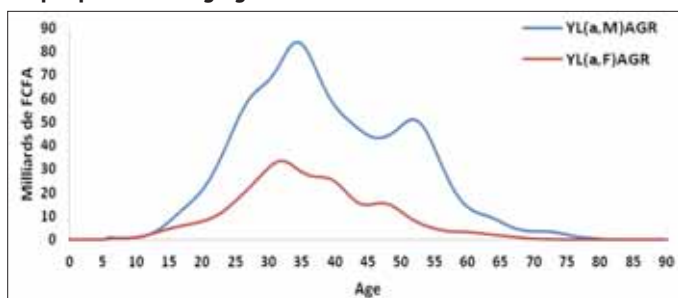
Pour mieux appréhender la contribution des femmes à l'économie, il faut prendre en compte le travail domestique dans la comptabilité nationale. De nombreuses études ont montré que les femmes sont le plus souvent occupées à faire des travaux domestiques.

Graphique 4 : Profil moyen de revenu du travail selon le sexe



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Graphique 5 : Profil agrégé de revenu du travail selon le sexe



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

Les femmes essentiellement dépendantes durant leur cycle de vie

Au regard du graphique 7, le niveau de consommation est supérieur au revenu de travail chez les hommes de 0 à 23 ans et 66 ans et plus. Par contre, chez les femmes, il est supérieur au revenu du travail de 0 à 35 ans et 51 ans et plus. Ce qui veut dire qu'en moyenne chez les hommes, le déficit est généré entre 0 à 23 ans et 66 ans et plus contrairement aux femmes chez qui, il est généré entre 0 à 35 ans et 51 ans et plus.

Le déficit généré par les hommes est moins important que celui généré par les femmes ce qui signifie que du point de vue économique les femmes sont plus dépendantes que les hommes. A la naissance (0 an) chez les hommes, le déficit du cycle de vie moyen est évalué à 271 310 FCFA et croît régulièrement jusqu'à l'âge de 11 ans avant de décroître jusqu'à 23 ans où il devient quasiment nul.

Chez les femmes, le déficit du cycle de vie à la naissance s'évalue à 204 760 FCFA. Il croît régulièrement jusqu'à l'âge de 13 ans avant de décroître en évoluant en dents de scie jusqu'à 36 ans. Le déficit moyen à la jeunesse chez les hommes (0-23 ans) est de 270 320 FCFA et chez les femmes (0-35 ans) est de 283 265 FCFA par femme.



Source: FlickrTchad 2017

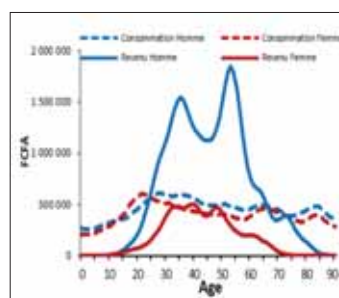
En termes de surplus, les hommes dégagent un surplus plus important à partir de 24 à 65 ans alors que chez les femmes de 36 à 50 ans, le surplus est très faible. Elles sont essentiellement dépendantes du surplus des hommes. On remarque qu'au Tchad, la période active est plus longue chez les hommes (42 ans) que chez les femmes (15 ans). En outre le niveau du revenu de travail chez les hommes est plus important que celui des femmes.

Au niveau agrégé, le déficit du cycle de vie de la petite enfance (de 0 à 5 ans) chez les femmes est estimé à 304 milliards et celui des femmes de 6-35 ans est estimé à 1 088,6 milliards. Il est moins marqué pour les femmes âgées de 51 ans et plus pour qui il est estimé à 94 milliards. Le déficit total est évalué à 1467,1 milliards (déficit au niveau de l'enfance, de la jeunesse et de la vieillesse). A la jeunesse, le déficit du cycle de vie des hommes s'élève à 1108,6 milliards contre 1392,7 milliards chez les femmes.

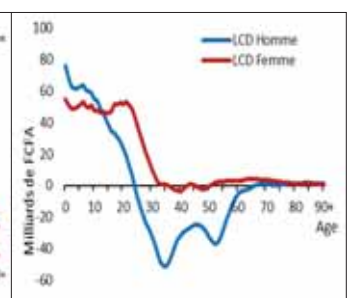
Globalement, les hommes génèrent un déficit estimé à 67,5 Milliards contrairement aux femmes qui enregistrent un déficit 21 fois plus élevé. Cette situation montre la forte dépendance des femmes.

D'une manière plus spécifique, en termes de surplus au niveau agrégé, les hommes dégagent un surplus important de 24 à 65 ans (42 ans) alors que chez les femmes de 36 à 50 ans (15 ans), elles dégagent un surplus très faible. Le résultat au niveau agrégé confirme la dépendance des femmes au cours de leur cycle de vie.

Graphique 6 : Evolution niveau de revenu moyen par rapport à la consommation moyenne par individu par sexe et par âge



Graphique 7 : Profil agrégé du déficit du cycle de vie selon le sexe



Source : Administration publique, ECOSIT3 2011 et CREG/CREFAT 2016

I Recommandations

Renforcer la mise en œuvre des orientations dégagées dans la PNG et la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons ».

Au regard des résultats, il apparaît nécessaire pour les autorités de renforcer le cadre de mise en œuvre des orientations dégagées dans la PNG et la « Vision 2030, le Tchad que nous voulons ». Cette mise en œuvre pourrait s'accompagner d'une mise en place de système de collecte de données pour mieux prendre en compte l'aspect genre dans les statistiques nationales.

Soutenir le maintien des filles à l'école

Par ailleurs, dans le cadre scolaire, il faudra renforcer les politiques de soutien des jeunes filles pour les maintenir dans le système jusqu'à un certain niveau. En effet, leur marginalisation dans le tissu économique est liée en grande partie à leur faible niveau scolaire.

Cette mesure aura deux effets importants pour le Tchad. D'un côté, elle permettra de modifier les mentalités sur la situation des femmes et de réduire les mariages précoces et en même temps de réduire le taux de fécondité. D'un autre côté, cela permettra aux femmes d'avoir accès à des activités plus rentables leur permettant de générer un surplus économique.

Ce dernier effet contribuera à une plus grande autonomie des femmes mais permettra surtout aux hommes de faire une réallocation de leurs ressources vers des activités plus rentables.

I Actions

A court terme :

- Favoriser la budgétisation sensible au genre ;
- Adopter le code des personnes et la famille ;
- Adopter la Politique Nationale Genre ;
- Réaliser une enquête emploi du temps (EET)
- Plaider pour la réalisation des études et l'utilisation des statistiques sensibles au genre dans les politiques publiques ;
- Mettre en application les clauses et conventions ratifiées par le Pays sur les questions de Genre ;
- Renforcer la sensibilisation des communautés sur l'importance de l'éducation et de la formation des filles ;
- Promouvoir le maintien des filles à l'école jusqu'au cycle secondaire au moins.

A moyen terme :

- Améliorer les dotations des femmes productrices en ressources ;
- Encourager la formation professionnelle des femmes dans les filières porteuses d'emploi ;
- Appuyer l'intégration des femmes dans les activités formelles ;

- Mettre en place des structures d'accompagnement et de valorisation de l'activité des femmes pour améliorer leur revenu ;
- Pérenniser l'alphabétisation fonctionnelle des adultes ;
- Faciliter l'accès des femmes au foncier et aux moyens de production ;
- Améliorer l'accès des adolescentes et femmes aux droits, informations et services de santé sexuelle et reproductive ;
- Rendre effective l'éducation obligatoire au primaire.

A long terme :

- Mettre en place des institutions plus stables pour mieux gérer la pérennité des programmes et l'aboutissement des stratégies mises en place ;
- Prendre en compte le travail domestique dans la comptabilité nationale.

Références Bibliographiques

- CREFAT (2016)**, « Rapport sur la mesure du dividende démographique du Tchad », rapport Projet Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend (SWEDD), Août 2017, 102p.
- MFPSPN (2011)**, « Politique nationale genre », draft du document final.
- INSEED (2012)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat « Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique », Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Août 2012, 92 p.
- INSEED (2014a)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 18, Projections démographiques 2009-2050, N'Djaména, Juillet 2014, 90p.
- INSEED (2014b)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, Profil de pauvreté au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Août 2014, 143p.
- INSEED (2014c)**, Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad, rapport final, L'Emploi au Tchad en 2011, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale et Banque Mondiale, N'Djaména, Août 2014, 103p.
- INSEED (2014d)**, Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, rapport d'analyse, thème 7, Scolarisation, Alphabétisation et Niveau d'instruction, N'Djaména,, Juillet 2014, 137p.
- INSEED, MSP et ICF (2016)**, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDS-MICS 2014-2015). Rockville, Maryland, USA : INSEED, MSP et ICF International, Mai 2016, 655 p.
- MENPC (2015)**, Direction des Etudes, des Statistiques et de la Carte Scolaire (DESCS), « Annuaire Statistique de l'Education, Année scolaire 2013/2015 », N'Djaména : MENPC, UNESCO, AFD et UNICEF, Décembre 2015, 204 p.
- MEPD (2017)**, Direction Générale des Etudes et du Plan (DGEP), « Plan Quinquennal de Développement, PQ 2017-2021 », Juin 2017, 74 p.
- MSP (2016)**, Direction de la Statistique et de l'Information Sanitaires (DSIS), « Annuaire des Statistiques Sanitaires, Tome A, 29ème Edition, Année 2015 », N'Djaména, Novembre 2016, 222 p.
- Dramani (2015 & 2016)**, Economie Générationnelle et Dividende Démographique
Tome 1 : Eléments de diagnostic au Sénégal, Edition Harmattan
Tome 2 : Théories et applications au Sénégal, Edition Harmattan
- CREFAT (2015)**, Méthodologie de Construction des comptes de transferts nationaux-Manuel de Formation